

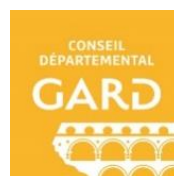
# RONDE BLANCHE INITIATION A LA REGATE

## AVIS DE COURSE Dimanche 6 avril 2026



UNE ORGANISATION  
DE LA  
SOCIETE NAUTIQUE PORT CAMARGUE GRAU DU ROI PORT CAMARGUE  
SNGRPC

Yacht Club- Quai d'Escale- 30240 Le Grau du Roi- Port Camargue  
Tel : 04 66 53 29 47  
contact@sngRPC  
- [www.sngRPC.com](http://www.sngRPC.com)



### Avis de course type Habitable

Nom de la compétition : **RONDE BLANCHE, initiation à la régata**

Dates complètes : **5 et 6 2026**

**Samedi 5 avril 2026 fin d'après-midi : constitution des équipages (16h30) ,  
présentation simplifiée des règles de course (17h30h-19h)**

**Dimanche 6 avril 2026 : régata**

Lieu : **Baie d'aigues Mortes**

Autorités organisatrices : **SNGRPC**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

Les RIR

Le présent Avis de course

La fiche course

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux habitables

Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **COTIERE**.

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.

2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le site Asso-Connect de la SNGRPC( <http://www.sngrpc.com/>) , au plus tard le **vendredi 5 avril 2026** ou auprès de notre secrétaire Corinne DARDE, quai d'Escale .

2.3 .Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

Une autorisation parentale pour les mineurs

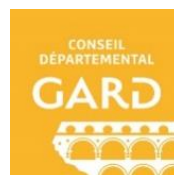
Une licence FFV : **pour les personnes n'ayant pas de licence, une licence journalière sera délivrée et prise en charge en partie par le Club** . Cette licence, **obligatoire pour toute activité sportive, couvre le risque d'accident.**

**Pour les personnes sans bateau désireuse de découvrir la régata, possibilité d'embarquer sur le voilier d'un membre de la SNGRPC.**

### 3. DROITS A PAYER

Je suis propriétaire débutant et souhaite un skipper ou un équipier confirmé, j'indique aussi combien d'équipiers je peux raisonnablement prendre en plus => 15€

- Je suis propriétaire et souhaite découvrir la régata avec mes équipiers, sans embarquer de personnes supplémentaires => 25€
- Je suis propriétaire débutant et souhaite un skipper ou un équipier confirmé, j'indique aussi combien d'équipiers je peux raisonnablement prendre en plus => 15€
- Je suis propriétaire expérimenté (avec ou sans équipiers), et souhaite initier de nouveaux équipiers => gratuit
- Je suis skipper et souhaite accompagner un bateau débutant => gratuit
- Je suis débutant et recherche un embarquement : gratuit hors assurance obligatoire.



**Pour des raisons d'assurance, vous devez OBLIGATOIREMENT disposer d'une licence annuelle ou journalière pour tous les équipiers à bord :**

- Les équipiers en recherche d'embarquement doivent prendre eux-mêmes leur licence.
- Les propriétaires doivent s'organiser avec leurs équipiers en amont de la régata.
- Prix de la licence journalière : 26€

[Lien pour la prise de licence](#)

sélectionnez la licence journalière adhérent

NB : si vous prenez une licence journalière pour cette initiation, puis prenez une licence annuelle, le prix de la licence annuelle sera remis du prix de la licence journalière.

## **PROGRAMME**

### **Samedi 4 avril 2026**

De 16h30 : Rendez-vous à la société nautique pour confirmer l'inscription et constituer les équipages

17h30 : Exposé – Information sur les règles de navigation en course, questions réponses sur les règles de course.

19h00 : Apéritif offert suivi d'un repas tiré du sac

### **Dimanche 6 avril 2026**

10h00 : Briefing devant la SGRPC

11h00 : Rendez-vous sur l'eau.

16h00 : Résultats, remise des prix, suivi d'un goûter offert.

## **4. FICHE COURSE**

La fiche course et les annexes seront disponibles sur le site internet de la SNGRPC et affichées à partir du vendredi 5 avril 2026

## **5. CLASSEMENTS**

6.1 le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> : 1 point, 2<sup>ème</sup> : 2 points, 3<sup>ème</sup> : 3 points , etc ...

6.2 Ex aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de point égal au nombre d'inscrits plus un.

## **7 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec les risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques , la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.



## 8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**SNGRPC**  
**Quai d'Escale**  
**30240 LE GRAU DU ROI**  
**TEL : 04 66 53 29 47**  
[contact@sngrpc.com](mailto:contact@sngrpc.com)

